Mazarin
3494

La Reqveste des trois etsats [sic]

RARE BOOK
COLLECTION

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA
AT
CHAPEL HILL

Mazarin
3494

UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL
00023010901

3494 51

LA REQVESTE DES TROIS ETSATS PRESENTEE A MESSIEVRS DV PARLEMENT

M. DC. XLVIII.

LA REQUESTE DES TROIS ETATS PRESENTEE A MESSIEVRS DV PARLEMENT.

M. DC. XLVIII.

LA REQVESTE DES TROIS ETSATS PRESENTEE A MESSIEVRS DV PARLEMENT.

SVpplient humblement les trois Eſtats du Gouuernement de l'Iſle de France, ioinct auec les Bourgeois & Habitans de la bonne ville de Paris, ſe faiſant fort du conſentement & vnion des treize Prouinces & Gouuernement du Royaume, & ſpeciallement de toute les grandes Villes, de la bonne volonté & intention deſquelles leſdits Eſtats ſont aſſociez, tant par parolles que par eſcrit, comme auſſi par la conjonction de l'intereſt commun. DISANS que depuis la mort du Roy Louys XIII. d'heureuſe memoire, quoy que les Princes des grands Seigneurs & Officiers de reſouuenances des enormes iniuſtices & maux intollerables qui leur ont eſté faites & à tout le Royaume, par ceux qui s'eſtoient emparé de la puiſſance abſoluë prés du Roy, ſous le nouueau nom de premier Miniſtre d'Eſtat, euſſent proteſté hautement de ne plus ſouffrir qu'vn particulier s'eſleuaſt ainſi ſur les eſpaules des Roys, & à l'oppreſſion de tout le monde, neantmoins par le trop de bonté qu'ils ont eu, il eſt auenu qu'vn eſtranger nommé Iuſle Mazarin, c'eſt inſtallé dans ce ſouuerain miniſtere, ou il n'a eſté eſleué par ſa naiſſance ny par aucũ ſeruice notable rẽdu à cet Eſtat ny par aucun merite, veu que l'on ſçay qu'il eſt Cicilien d'origine & naturel ſuiet du Roy d'Eſpagne, de tres-ſordide naiſſance

679648

qui a eſté vallet en diuers endroits à Rome, apres y auoir ſeruy meſmes dans les plus abominables desbauches de ce pays-là, & s'eſtãt pouſſé par ſes fourbes, plaiſanteries & intrigues, de tel action eſt venu en France où il s'eſt introduict par les meſmes moyens dãs l'eſprit de ceux qui gouuernoiẽt, lequel l'ont auãcé pour leur ſeruir d'eſpion & du miniſtere pour leur intrigues particulieres, & auec le temps s'eſt rendu fort puiſſant ſur l'eſprit & ſur le conſeil de la Royne, tenant hautemẽt tous les grands du Royaume ſans qu'on ayt recognu pendant ce temps d'autre rutorité à la Cour, & dans toutes les affaires du dedans & du dehors que la ſienne, au grand ſcandale de toute la maiſon Royalle & de toute la France, & à la deriſion meſmes des nations eſtrangeres, qu'auſſi depuis ſix ans il a plus fait de mal, de degaſt & de rauage que les plus cruels ennemis ny ſçauroient faire, s'il y eſtoient venus à main armée & vainqueurs: car il a diſgracié, banny & empriſonné ſans ſuiet ny forme de iuſtice, les Princes, Officiers de la Couronne, & Cour de Parlement, les grands Seigneurs & les plus ſeruiteurs des & Roys, des Princes faict mourir quelqu'vns d'iceux par poiſon, entre autre le Preſident Barillon, faiſant paſſer pour crime d'eſtre trop affectionné au ſeruice du Roy, & au bien de l'eſtat, il n'a aupres de luy que des gens tres meſchans, ſans honneur & ſans foy, traiſtres, concuſsionnaires, impies, & athées, s'eſt attribué la charge de gouuerneur du Roy, pour le nourrir à ſa mode, & l'empeſcher de la compagnie des choſes neceſſaires a bien regner, afin de demeurer touſiours ſon maiſtre, luy inſinuer des ſentimens d'auerſion contre les gens de bien, contre ſes Parlemẽs & contre ſes bõnes villes, de peur qu'ils ne s'approchent vn iour pour uy faire cognoiſtre la verite du malheureux eſtat ou il les veut reduire, il a corrompu ce qui eſtoit de candeur, de foy de bonne mœurs dedans la Cour, par des artifices fourbes, & perfidies, y a par ſon exemple mis en regne les berlans & ieux de hazard, qui ſont les ruines des plus grandes maiſons, & autoriſerl'impudicité & rauiſſement, dont il s'eſt plus veu d'exemple notables depuis qu'il ne s'en eſtoit veu depuis cent ans, a oſté les

RBQ
NoU

charges sans cognoissance de cause, à des personnes de merite, pour les donner à d'autre, afin d'en faire ses creatures, a violé & renuersé la Iustice, empeschant que l'on en puis auoir aucune contre ceux qui luy appartiennent, arrestans les iustes poursuites contre des crimes attroces, cassant & eludant à tous momens les Arrests des Cours souueraines, par des euocations & par des Arrests de Commissaires d'en haut, qui pis est il a pillé & rauy toutes les Finances du Roy, & reduit sa Maiesté en vne indigences extrême, & tous les suiects dans vne misere pire que la mort: car non seulément il a espuisé tout ce qu'il y auoit de deniers liquides par des comptans qui montent par an à des cinquante & soixante millions, mais encore il a consommé par auance 3. années du reuenu du Roy, pour embrouiller & confondre à iamais l'ordre des Finances, il auctorise & amplifié estrangement cette maudite engeance de Partisans qui la plus part venu de laquais & palferniers gourmandent toute la France à coups d'estriuieres ont mis les Tailles en party, faisans leuer par le moyen des compagnies de fuzeliers qui sont autant de Demons déchainez, ont creé grande quãtité de nouueaux Officiers de toute sorte, & fait de iour en iour des impots insupportables, pour l'execution desquelles ils se sont seruy de cruauté, & de tortures capables de tirer de la moüille des os des malheureux François, qui eussent esté biẽ aise d'en estre quitte pour leur abandõner tout leur bien, & paistre l'herbe cõme des pauure bestes, s'estãt veu toute à la fois 23000. prisõniers dãs les Prouinces du Royaume pour les taxes des Tailles & autres impost, dont il en est mort cinq mil hommes dans cette langueur, l'an mil six cens quarante-six, ainsi qu'il se verifie par les escroüés, & regiſtres des Geolliers. Neantmoins quoy qu'il ait consommé tous les ans plus de cent ou six-vingts millions, ainsi qu'il est aisé de iustifier par les Comptes, en deniers prouenus tant des Tailles, des Fermes, des Parties Casuelles, des gages & droicts. Il n'a payé ny les gens de guerre, ny les pensions desquelles toutefois il monstre de grands estats pour couurir ses volleries, ny pourueu les places frontieres d'hommes, ny de mu-

nitions, ny satisfait aux estats de la Marine & de l'Artillerie, dont il est deub plus de quatre années, n'a fait aucuns biens aux gens de vertu & de merite, ny donné aucune recompense à ceux qui ont prodigué leur bien, & leur sang pour le seruice du Roy: au contraire, il a fait perir de mal faim & de necessité presque toutes les armées du Roy: lesquelles n'ayant touché depuis cinq années que deux monstres par an, il est mort plus de six-vingts mil soldats de misere & de necessité, & horrible pauureté. Si bien qu'il est certain & se peut prouuer par plusieurs tesmoings irreprochables, qu'il a partagé ces grandes sommes de deniers auec ceux qu'il a autorisé, & en a englouty la plus grande partie qu'il a fait transporter, tant par lettres d'eschange, qu'en especes & pierreries, & ce sous pretexte de faire la guerre en Italie, & de conquerir quelques places comme *Piombino & Portolongone*. Donc partant on sçait bien qu'il a laisse les garnisons mourir de faim, leur estant deub encores à present huict monstres, & qu'il n'a point fait faire les reparations necessaires: de sorte qu'elles ne peuuent resister à la moindre attaque de l'ennemy: de plus, pour auoir sujet de continuer touſiours la guerre, & par mesme moyen les pretextes de sa tyrannie & de ses volleries. Il a esloigné la paix lors que la France la pouuoit auoir la plus aduantageuse, toutes les armées victorieuses ont esté sur le poinct de faire de grands progrez, il a rompu & destourné par des malices secrettes, & n'a point eu de conscience de les perdre & dissiper, & mesmes d'exposer les Princes qui les commandoient, comme l'on a veu en Catalogne par deux fois, au siege de Lerida, à la surprise de Courtray, & aux affaires de Naples, qu'il a laissé déperir, non sans beaucoup d'apparence, qu'il s'entend auec les ennemis de l'Estat, afin de trouuer refuge chez eux, si la France ennuyée de ses tyrannies vient à le chasser. Ce Conſideré, MESSIEVRS, & de plus, qu'il est estranger, & estably naturel sujet du Roy d'Espagne, partant incapable d'auoir Charge en France, par les Loix du Royaume, par les Ordonnances des Roys, qui ont si souuent banny les Italiens, & par l'Arrest autentique & celebre, de l'année mil six

cens

cens dix-sept, en suitte de la mort du Mareschal d'Ancre, Il VOVS PLAIST faire remonstrance à la Royne, sur les grands malheurs & desordres que ledit Mazarin a causez, & sur ceux qu'il causeroit à l'aduenir s'il demeuroit plus long-temps dans cette domination illegitime & violente. Comme aussi de faire entendre & remonstrer aux Princes du Sang la captiuité, où les premiers Ministres de l'Estat ont mis eux & tout le Royaume depuis si long-temps les extrémes dangers où ils les ont mis par plusieurs fois, leur remonstrer deuant les yeux les reproches que leur feront la posterité, de s'estre laissé surprendre, & de ne souffrir plus qu'vn estranger mette en seruitude pour iamais le Roy, & toute la Maison Royale. Partant que sa Majesté & lesdits Princes, preuenant les dangers inéuitables qui en arriueront si ils n'y pouruoyent promptement, veulent faire arrester ledit Mazarin sous bonne & seure garde, repeter de luy les finances du Roy qu'il a vollees, & le chastier exemplairement de tant de crimes enormes qu'il a commis. Et afin que la France & les Roys, Princes & peuples ne retombent plus à l'aduenir, dans vne mesme seruitude, que les Princes veulent se donner la peine, comme enfans de la Maison, & leur interest conjoint auec ceux de l'Estat, & que ceux des François fauoris y sont touſiours contraires de manier lesdites affaires par leurs propres mains, non plus par celles des fauoris qui les trahissent & les vendent, & de vouloir gouuerner eux-mesmes par l'aduis des Seigneurs & des personnes de qualité, d'experience & de probité irreprochable, sans plus permettre l'entrée du Conseil à des gens de neant, corrompus, & tels que ledit Mazarin y a introduits, afin qu'ayant exterminé tous les impost & les ruines de la tyrannie passée, & remedier aux desordres infinis qui sont prouenus, & ils puissent gouuerner la France sous les Loix de Dieu & celles du Royaume, conclure vne paix aduantageuse faire respirer les peuples qui n'en peuuent plus : & en fin rendre cét Estat si puissant, & si heureux au dedans & au dehors, qu'il ne craigne plus l'oppression des meschans Ministres, ny

les efforts des ennemis, proteſtant les Eſtats & les autres bons François qui Dieu mercy ſont en Corps en grand nombre. Que s'il n'y eſt pourueu promptement, & comme il eſt neceſſaire, ils y employeront, s'ils y ſont contraints, tout leur bien & leur ſang pour y remedier, & ſe ſeruiront de tous les moyens que la nature & le deuoir enſeignent pour deffendre ſon Roy, ſon pays, ſa liberté & ſa vie.